



BULLETIN D'INFORMATIONS  
**JUILLET 2024**  
**N°47**

# de toit en Toit

## SOMMAIRE

2

L'EDITO

3

### ACTUALITÉ

Retour des Foyers Normands au 5 rue  
des Frères Wilkin à Colombelles  
Tour d'horizon des chantiers en cours

9

### PROJECTEUR

Bilan des composteurs de la Cité  
Libérée à Colombelles

10

### DÉCRYPTAGE

Le loyer à terme échu :  
les modalités de paiement

12

### A SAVOIR

Réunion du CLSPD  
Cellule Emploi de  
Colombelles  
Nouvelles actions avec  
l'association ATIPIC

***Poursuivre notre  
engagement pour  
consolider toutes  
nos valeurs***



La qualité de service  
en actions et en preuves

**Depuis avril 2024, l'ESH Les Foyers Normands a réintégré son ancien siège social au 5 rue des frères Wilkin à Colombelles quitté en 2018.**

Les anciens locaux situés au 2 rue des Frères Wilkin seront réhabilités et proposés à des professionnels à la location ou à la vente.



© F. Monier  
Septième Ciel images

- ▶ Côté constructions, nous livrerons en fin d'année 10 logements locatifs sociaux collectifs à Blainville sur Orne (ZAC Les Terres d'Avenir) puis 20 autres logements à Giberville dans un immeuble où s'installeront au rez-de-chaussée des professionnels de santé.

Plusieurs réhabilitations ont eu lieu sur Colombelles : 104 logements collectifs en 2022 suivis de 22 pavillons en 2023.

- ▶ Nous continuons à entretenir notre patrimoine et avons signé en début d'année un marché pour réaliser un diagnostic sur la solidité des balcons et garde-corps afin de garantir la sécurité des habitants.
- ▶ Nous avons poursuivi des actions en faveur de l'environnement avec notre partenaire ATIPIIC : installation de bacs à compost et distribution de « kits zéro déchet » à nos nouveaux locataires.



- ▶ Pour assurer la tranquillité et la sécurité publique à Colombelles, nous avons signé une convention avec d'autres bailleurs sociaux présents sur la ville et des partenaires.
- ▶ Notre rubrique « décryptage » est consacrée dans ce bulletin au loyer et charges payables à terme échu, ainsi qu'aux modalités de paiement.

**Toute l'équipe des Foyers Normands se réunit pour vous souhaiter un bel été.**

**Marc POTTIER**  
Président des Foyers Normands

## Nouveau siège des Foyers Normands au 5 rue des Frères Wilkin à Colombelles

Depuis le 28 mars 2024, nous avons emménagé au 5 rue des Frères Wilkin, à quelques mètres seulement de nos anciens locaux que nous occupions depuis 2018.



Quand l'association **ACSEA** (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) qui louait nos locaux depuis 2018 au 5 rue des Frères Wilkin nous a informé quitter les lieux fin 2023, nous avons décidé de réintégrer notre ancien siège.

**Le rez-de-chaussée** est occupé par nos services gestion locative et maintenance du patrimoine qui accueillent nos locataires, les prospects en recherche d'un logement et aussi nos entreprises partenaires.



**Un bureau d'accueil fermé** est à disposition pour assurer les rendez-vous en toute confidentialité.

**Au premier étage** se trouvent tous les autres services et la Direction Générale.

**Le deuxième étage** dispose de deux salles de réunion.



Concernant l'ancien siège au 2 rue des Frères Wilkin, des travaux de réhabilitation ont débuté et consistent à isoler le bâtiment, changer les fenêtres, créer un ascenseur et aménager la façade pour lui donner un aspect plus moderne, en adéquation avec les constructions environnantes.

Cette adresse accueille les bureaux de la société **APROMO**, bureau d'études, propriétaire au premier étage.

Le rez-de-chaussée accueille depuis début juin des services de la ville de Colombelles et le deuxième étage sera proposé à la location ou à la vente à des professionnels.

Pôle Santé de Giberville  
Dernière ligne droite avant livraison

**Le chantier du pôle santé et des 20 logements continue d'avancer.  
Les logements et locaux à destination des professionnels de santé  
seront livrés de novembre à décembre.**



**Les futurs praticiens du pôle santé ont pu effectuer une visite  
des locaux afin de se projeter dans leur futur environnement.**



## Blainville sur Orne Un point sur le chantier en cours

Suite à la défaillance d'une des entreprises attributaires du marché, la construction des 10 logements à Blainville sur Orne a pris du retard.



La livraison est prévue avant la fin de l'année 2024.



# Réhabilitation de 22 pavillons à Colombelles

Les travaux de réhabilitation des pavillons situés rue Jean Moulin, rue Aristide Himbaut et passage Roger Salengro sont terminés.



Ces travaux de rénovation thermique (isolation thermique par l'extérieur et isolation des combles, installation de chaudières gaz à condensation, remplacement des menuiseries extérieures) vont contribuer à diminuer les charges des locataires, tout en améliorant leur confort.

Suite aux travaux, les logements ont été labellisés « BBC Effinergie », ce qui atteste de la performance énergétique des logements nouvellement réhabilités.

**Eau froide**  
Les robinets des éviers, lavabos et douches sont équipés de mitigeurs avec économiseur d'eau et réducteur de débit.

**Eco gestes de la vie courante :**

- Ouvrez l'eau du robinet doucement quand vous allez à la toilette. Elle est économique, de bonne qualité et régulièrement contrôlée, sans traitement ni antirugges.
- Coupez l'eau quand vous avez terminé les dents, vous économisez du papier toilette.
- Le compteur général d'eau froide est situé à l'extérieur du logement, dans le local situé à l'ouest du logement, sous une plaque béton.

**En cas de fuite :**

Le compteur général d'eau froide est situé à l'extérieur du logement, dans le local situé à l'ouest du logement, sous une plaque béton.

**gestes verts & guide des équipements de votre logement**

Vous habitez dans un logement ayant fait l'objet de travaux de rénovation labellisés Bâtiment Basse Consommation en 2024. Le projet a été réalisé avec le soutien de :

- Carriamer
- MAIRIE des TERROTTES
- NOÛMANDE

Le logement bénéficie d'une isolation (murs, toits et fenêtres) et d'équipements très performants. C'est à vous, locataires, de prendre le relais en adoptant les éco-gestes afin de protéger l'environnement et réduire votre consommation d'énergie. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition ce guide pour vous orienter au quotidien.

**LES FOYERS NORMANDS**  
Maison & Logement Social

Les Foyers Normands  
3 rue des Princes Wilkin  
CS 90001  
14441 COLOMBELLES CEDEX  
02 31 72 41 92  
www.lesfoyersnormands.fr

**SAPHIR**  
Engagement communautaire pour tous  
02 31 47 59 83

**ADAMS**  
Habitations, services et commerces  
02 31 08 06 61

**Audreyette**  
100% éco-citoyenne  
09 69 32 40 90

**Numéros utiles :**

Le guide personnel vous est remis lors de la livraison de votre logement. (à partir de 2021)

13 à 21 rue Jean Moulin  
7 à 18 rue Aristide Himbaut  
10 à 14 passage Roger Salengro

**qualihlm**  
Le guide personnel vous est remis lors de la livraison de votre logement.

Un livret gestes verts et guide des équipements installés va être remis à chaque occupant.



## Sécurisation des balcons sur le patrimoine

L'ESH Les Foyers Normands a signé en début d'année 2024 un marché de diagnostic des ouvrages en saillie (balcons, casquettes...) sur l'ensemble de son patrimoine.



Balcons renforcés lors d'une dernière réhabilitation (hors marché actuel)

Le marché consiste en un audit technique des ouvrages en saillie, afin d'évaluer les risques de pathologie d'ordre structurel.

Des préconisations de surveillance ou des solutions techniques de réparations ou de renforcement pourront être apportées si cela s'avérait nécessaire.

L'entreprise **GINGER CEBTP**, titulaire du marché, a entamé les visites des balcons et produira sous peu les résultats des diagnostics effectués.

Ce diagnostic qui concerne environ 300 balcons répond aux souhaits des **Foyers Normands** d'assurer la sécurité des locataires et la pérennité du patrimoine.

Cette démarche a fait l'objet le 27 mai 2024 d'un reportage par TF1 au journal de 20 heures.

Exemple d'une résidence diagnostiquée par l'entreprise GINGER CEBTP



## Retour d'expérience sur les composteurs de la Cité Libérée à Colombelles

**Des bacs à compost ont été installés au pied de la résidence située rue de la Cité Libérée en décembre dernier.**



Cette installation et le suivi de ces bacs sont réalisés dans le cadre d'un partenariat avec le **SYVEDAC** (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise), le **CPIE** (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de la vallée de l'Orne et **ATIPIC**.

**Après plusieurs mois d'utilisation, nous sommes ravis de constater que les bacs se remplissent rapidement et régulièrement.**

Une animation de transfert du contenu du bac d'apport vers le bac de maturation a eu lieu le vendredi 29 mars dernier en présence des partenaires du projet.

Ce temps d'échange et de sensibilisation a été l'occasion de faire le point sur les déchets pouvant être compostés et de rappeler les bons gestes à adopter lors de l'apport de ces déchets.

**Par ailleurs, 5 points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires ont été installés par Caen La Mer à Colombelles depuis peu :**

- ▶ Rue Jules Guesde (parking du cimetière)
- ▶ Place François Mitterrand
- ▶ Rue Pierre Mendès France
- ▶ Rue François Mourier
- ▶ Rue des Arcades

**Les déchets pouvant être déposés dans ces bacs sont les épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé, etc.**

## Comprendre le paiement du loyer à terme échu

Le bail décrit entre autres les modalités de paiement du loyer et des charges. Pour un logement destiné à l'habitation, le paiement du loyer et des charges est effectué mensuellement et à terme échu.

### Qu'est-ce que le paiement de loyer à terme échu ?

#### Le loyer et les charges sont dus en fin de mois :

- ▶ Le loyer et charges de janvier (du 1<sup>er</sup> au 31 janvier) ne sont dus qu'au 31 janvier.
- ▶ Les **Foyers Normands** autorise le paiement jusqu'au 10 du mois suivant (dans l'exemple jusqu'au 10 février pour régler le loyer et charges de janvier)

### Quels moyens de paiement ?

#### Le prélèvement automatique :

Mode de paiement gratuit, vous donnez autorisation aux **Foyers Normands** pour prélever le loyer et les charges à la date choisie (le 1<sup>er</sup>, le 7 ou le 10 du mois). Vous pouvez à tout moment cesser le prélèvement ou modifier la date entre les 3 dates proposées.

*Le montant prélevé est celui du loyer et des charges, diminué le cas échéant de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), augmenté le cas échéant d'un montant validé avec votre chargé(e) de secteur.*

#### La carte bleue :

Vous pouvez régler aux heures d'ouverture de nos bureaux votre loyer et charges.

- ▶ Du lundi au jeudi de 13 heures 30 à 17 heures
- ▶ Le vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 30

## Le chèque :

Vous pouvez régler en libellant votre chèque à l'ordre des **Foyers Normands**.

- ▶ A déposer à l'accueil aux heures d'ouverture des bureaux
- ▶ A déposer dans la boîte aux lettres située au 5 rue des Frères Wilkin à Colombelles
- ▶ A adresser par voie postale (enveloppe à affranchir) aux Foyers Normands, 5 rue des frères Wilkin, CS 80001, 14461 COLOMBELLES CEDEX



## Le virement :

Vous donnez ordre à votre banque de virer tous les mois une somme identique à une date fixée.

*Votre banque peut prélever des frais et le montant viré ne correspond pas toujours à la somme due (en cas de modification des droits à l'aide personnalisée au logement ou réduction du loyer de solidarité).*

## Le paiement sur internet :

Vous pouvez effectuer le paiement de votre loyer et charges en vous connectant sur le site :

- ▶ [www.lesfoyersnormands.fr](http://www.lesfoyersnormands.fr)

## Schéma paiement du loyer et charges de janvier 2024 :

Le 25/01/2024

Envoi de l'avis d'échéance

Le 31/01/2024

Loyer et charges dus

Le 01/02/2024

Paiement par prélèvement si date choisie

Le 07/02/2024

Paiement par prélèvement si date choisie

Le 10/02/2024

Paiement par prélèvement si date choisie et date limite de paiement pour tout autre moyen de paiement que le prélèvement

## Conseil Local Sécurité Prévention de la Délinquance de Colombelles (CLSPD)

Le 20 mars 2024 s'est tenue à Colombelles, une réunion des membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (préfecture, procureur de la République, direction académique, mairie de Colombelles, Caen la Mer, police nationale et police municipale, bailleurs sociaux et notamment Les Foyers Normands et réseau de transports publics).

S'interroger sur le mieux vivre dans la commune et le développement d'une stratégie basée sur des actions prioritaires à mener sur la période 2024-2028 pour apporter tranquillité et sécurité publique, tels étaient les sujets au centre des préoccupations de l'ensemble des participants.



Le document de référence a été signé et détermine les priorités d'actions ainsi que les réponses opérationnelles et ciblées pour remédier aux problématiques observées autour de quatre axes stratégiques :

- ▶ Associer étroitement jeunesse et prévention sociale et renforcer le soutien à la parentalité
- ▶ Consolider la tranquillité publique, le mieux vivre-ensemble et lutter contre toutes les formes d'incivilités
- ▶ Agir contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales
- ▶ Renforcer l'accès au droit et la lutte contre la récidive

## La Cellule Emploi de Colombelles prend ses nouveaux quartiers !

La Cellule Emploi de la ville de Colombelles a déménagé au rez-de-chaussée du 2 rue des frères Wilkin à Colombelles depuis le 3 juin 2024.

Elle sera rejointe ultérieurement par le CCAS de Colombelles, une maison France Services sera à la disposition des Colombellois et Colombelloises.

Suite au déménagement de la Cellule Emploi, les locaux vacants du 4 rue Elsa Triolet à Colombelles ont été repris par l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Caen qui a engagé des travaux.

Installation de la Cellule Emploi au 2 rue des Frères Wilkin à Colombelles.

Emménagement de l'EPSM de Caen au 4 rue Elsa Triolet à Colombelles.

De nouvelles actions avec **ATIPIC**

**De nouveaux partenariats avec l'association ATIPIC sont en train de se mettre en place, à destination des locataires des Foyers Normands.**

Ces actions, entièrement gratuites pour les locataires, auront pour but de les sensibiliser sur le compostage et de les encourager à réduire leurs déchets en proposant un kit zéro déchet. En parallèle, la plantation d'arbres fruitiers contribuera également à améliorer le cadre de vie de certaines résidences.

Depuis fin juin 2024, pour les nouveaux locataires des Foyers Normands, nous offrons à la signature du bail un « kit zéro déchet ».

Celui-ci  
contient

**Tote bag**  
**Essui tout lavable**  
**Eponge vaisselle**  
**2 charottes couvre plat**  
**2 lingettes**

Le « **kit zéro déchet** » vise à revoir son mode de consommation en utilisant des matériaux réutilisables afin de produire moins de déchets à la source.

Chaque kit est unique puisque fabriqué à partir de tissus de récupération.



Nous remercions  
l'association **ATIPIC**  
pour la réalisation  
de ces kits.



Commerce : nouveau cordonnier  
Place François Mitterrand à Colombelles

Axel LECORDIER a repris la cordonnerie située au 4 place François Mitterrand à Colombelles depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Nous lui souhaitons  
la bienvenue !



Prestations proposées

- ▶ Cordonnerie traditionnelle
- ▶ Clés (sécurité, voiture)
- ▶ Télécommandes
- ▶ Badges
- ▶ Tampons et gravures
  
- ▶ Cadeaux personnalisés
- ▶ Coques de clés de voiture
- ▶ Piles
- ▶ Multi-services
- ▶ Point colis Mondial Relay



Contact : **09 83 57 98 41**



## RECETTE Gratin d'aubergines

### Ingrédients pour quatre personnes

- 2 aubergines
- 500 ml de coulis de tomates
- 2 cuillères à soupe rases d'herbes de Provence
- 100 grammes de parmesan
- 1 bonne pincée de sel
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Ail haché

- 1 Préchauffez le four à 180°C.
- 2 Lavez les aubergines, ôtez les extrémités et coupez-les en tranches assez fines (1/2 cm d'épaisseur environ).
- 3 Dorez les aubergines dans 4 cuillères à soupe d'huile chaude. Ajoutez l'ail haché en cours de cuisson pour qu'il ne brûle pas.
- 4 Huilez le plat à gratin avec de l'huile d'olive. Disposez 1/3 des aubergines dorées, 1/3 de sauce tomates et saupoudrez d'herbes de Provence et de parmesan. Faites 3 épaisseurs de la même façon.
- 5 Enfourez pour 45 minutes de cuisson, toujours à 180°C, chaleur tournante.

Si vous avez des idées de recettes, n'hésitez pas à nous en faire part, nous les publierons dans un prochain numéro : [j.dubois@lfnds.fr](mailto:j.dubois@lfnds.fr)

**BON APPÉTIT !**



**LES FOYERS**  
 ▶ BÂTIR ▲ LOGER ▼ CRÉER ◀ RELIER

**5 rue des frères Wilkin  
 CS 80001 - 14461 COLOMBELLES CEDEX**

**Tél : 02 31 72 41 52**

Site internet : [www.lesfoyersnormands.fr](http://www.lesfoyersnormands.fr)  
 Email : [lesfoyersnormands@lfnds.fr](mailto:lesfoyersnormands@lfnds.fr)

Bulletin d'informations édité par Les Foyers Normands  
 Directeur de publication : M. Marc POTTIER  
 Rédacteur en chef : M. Vincent FERCHAUD  
 Conception graphique : M. Jérôme ALESTRO  
 Imprimerie : DAUPHIN com imprim / 02 31 23 60 70

Société anonyme d'Habitation à Loyer Modéré au capital de 278 657,44 euros  
 RCS CAEN B 593 820 301 / INSEE : 820-14167-0001 H / SIRET : 593 820 301 00046